



PONTIGNAC
Groupe G2C

Autorisation de conduite d'engin

Je soussignée, Emilie CUVILLIEZ COQUART, co-gérante de la société PONTIGNAC,

Certifie que Monsieur Jean-Paul BANOS embauché en qualité de foreur depuis le 06 mars 2023, à la suite de ses formations et au vu de son expérience, est autorisé à conduire pour le compte la société PONTIGNAC, située au 152, rue Henri Maurice 59 494 AUBRY-DU-HAINAUT, les engins de catégorie :

Catégories Engins de chantier		Autorisations
1	Tracteurs et petits engins de chantier mobiles <i>Tracteurs agricoles, mini-pelles, mini-chargeuses, petit compacteurs, trancheuses</i>	X
2	Engins d'extraction ou de chargement à déplacement séquentiel <i>Pelles, engins de fondations spéciales, de forage, de travaux souterrains</i>	
3	Engins d'extraction à déplacement alternatif <i>Bouteurs, tracteurs sur chenilles ou pneumatiques</i>	
4	Engins de chargement à déplacement alternatif <i>Chargeuses, chargeuses pelleteuses</i>	
5	Engins de forage à déplacement télécommandé <i>Foreuse</i>	
6	Engins de réglage à déplacement alternatif <i>Niveleuses</i>	
7	Engins de compactage à déplacement alternatif <i>Compacteurs</i>	
8	Engins de transport ou d'extraction de transport <i>Décapeuses, tombereaux, tracteurs agricoles</i>	
9	Engins de manutention <i>Chariots élévateurs</i>	X
10	Hors production : déplacement, chargement, déchargement transfert <i>porte-engins, remorques</i>	X
Catégories Engins de levage		
	Grues auxiliaires de chargement de véhicules grue à bras articulé et/ou télescopique	

Fait à Aubry-du-Hainaut, le 16 mai 2025.